

NEXANS

Société anonyme au capital de 224.352.000 Dirhams
Siège social à Casablanca 20630 – Bd. Ahl Loghlam, Sidi Moumen
R.C. Casablanca 7545

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de NEXANS MAROC, société anonyme au capital de 224.352.000 dirhams, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social Bd. Ahl Loghlam, Sidi Moumen - 20630 Casablanca, le :

JEUDI 30 JUIN 2016 A 10 HEURES

A l'effet de délibérer et de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015
- Examen et approbation des comptes annuels présentés par le Conseil de l'exercice clos le 31 décembre 2015,
2. Affectation du résultat,
3. Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions libres et réglementées,
4. Ratification de la cooptation d'un administrateur,
5. Renouvellement du mandat d'un administrateur,
6. Fixation des jetons de présence,
7. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les propriétaires d'actions au porteur devront déposer ou faire adresser par leur banque au siège social, cinq jours avant la réunion, les attestations constatant leur inscription en compte auprès d'un intermédiaire financier habilité.

Les titulaires d'actions nominatives devront avoir été préalablement inscrits en compte, soit en nominatif pur ou en nominatif administré, cinq jours avant la réunion, ils seront admis à cette assemblée sur simple justification de leur identité.

Toute demande d'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour doit être adressée au siège social de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de dix jours à compter de la publication de l'avis de convocation et ce conformément à l'article 121 de la loi 17.95 sur les sociétés anonymes.

Tout actionnaire ayant le droit d'assister aux Assemblées Générales peut s'y faire représenter par un mandataire dans les conditions prévues par la loi.

Les formulaires de vote par correspondance et par procuration seront disponibles, au moins vingt et un (21) jours avant la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire, sur le site internet de Nexans Maroc : www.nexans.ma

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROJET DE RESOLUTIONS

RESOLUTION N° 1

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, ainsi que les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2015, tels qu'ils ont été établis et lui sont présentés.

RESOLUTION N° 2

L'Assemblée générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le résultat de l'exercice social clos le 31 décembre 2015 comme suit :

Bénéfice de l'exercice	37.382.126,43 DH
Réserve légale	-
Réserve d'Investissement	-
Report à nouveau	208.546.395,75 DH
Total	245.928.522,18 DH
AFFECTATION	
Dividendes aux actions	15 704 640,00 DH
Report à nouveau	230.223.882,18 DH
Total	245.928.522,18 DH

Le dividende brut, ainsi fixé à sept (7) dirhams par action, sera mis en paiement à compter du 25 juillet 2016.

RESOLUTION N° 3

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions relevant de l'article 56 de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12, approuve ledit rapport et chacune des conventions qui y sont mentionnées.

RESOLUTION N° 4

L'Assemblée générale :

- prend acte de la démission de M. Philippe ROMIEU de son mandat d'administrateur en date du 2 décembre 2015, le remercie des soins qu'il a apportés à l'exécution de son mandat et lui donne quitus entier et définitif de sa gestion ;

- ratifie la nomination de M. Mohammed BENCHABOUN en qualité d'administrateur, coopté en remplacement de M. Philippe ROMIEU par le Conseil d'administration du 25 mars 2016, et fixe la durée de son mandat à celle restant à courir sur le mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2016.

RESOLUTION N° 5

Après avoir constaté l'arrivée à expiration du mandat d'administrateur de la société "Nexans Participations", à l'issue de la présente assemblée, l'Assemblée générale décide de renouveler son mandat pour six années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice à clore le 31 décembre 2021.

RESOLUTION N° 6

L'Assemblée générale fixe, pour l'exercice 2015, le montant des jetons de présence à allouer globalement au Conseil d'administration, qui en décidera la répartition entre ses membres, à la somme de 500.000 Dirhams.

RESOLUTION N° 7

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités et publications prévues par la loi.

NEXANS

COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2015

TABLEAU DES CREANCES

CREANCES	TOTAL AU 31/12/2015	ANALYSE PAR ECHEANCE						AUTRES ANALYSES				
		Plus d'un an	Moins d'un an	Montant des Créances non Échues	Échues et non recouvrées				Montants en devises	Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
					Créances Échues de Moins de 30 Jours	Créances Échues Entre 31 et 60 Jours	Créances Échues Entre 61 et 90 Jours	Créances Échues de plus 90 Jours				
DE L'ACTIF IMMOBILISE	4 235 863,78	3 752 163,81	483 699,97	4 235 863,78								
- Prêts immobilisés	3 381 440,53	2 930 240,56	451 199,97	3 381 440,53								
- Autres créances financières	854 423,25	821 923,25	32 500,00	854 423,25								
DE L'ACTIF CIRCULANT	677 665 282,85	53 739 701,25	623 925 581,60	476 554 261,10	52 328 436,93	22 605 139,34	28 539 188,56	97 638 256,92	233 798 176,17	158 231 112,24	52 447 394,66	40 330 218,64
- Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	2 813 667,84		2 813 667,84	2 813 667,84				2 800 067,84				
- Comptes rattachés concernant les Clients	89 631 886,36	10 379 717,62	79 252 168,74	28 016 284,95	14 976 508,36	908 270,16	1 412 308,63	44 318 514,26	8 434 701,90			40 330 218,64
- Clients	435 867 538,82	12 200 342,62	423 667 196,20	296 372 118,48	37 351 928,57	21 696 869,18	27 126 879,93	53 319 742,66	44 316 134,12	18 018 696,21		
- Personnel	1 962 542,20		1 962 542,20	1 962 542,20								
- Etat	103 610 838,90		103 610 838,90	103 610 838,90								
- Comptes d'associés												
- Autres débiteurs	43 778 808,73	31 159 641,01	12 619 167,72	43 778 808,73					7 219 332,39	1 869 437,32	34 428 698,45	
- Comptes de régularisation - Actif												

TABLEAU DES DETTES

DETTES	TOTAL AU 31/12/2015	ANALYSE PAR ECHEANCE						AUTRES ANALYSES				
		Plus d'un an	Moins d'un an	Montant des Dettes non Échues	Échues et non payées				Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
					Dettes Échues de Moins de 30 Jours	Dettes Échues Entre 31 et 60 Jours	Dettes Échues Entre 61 et 90 Jours	Dettes Échues de plus 90 Jours				
DE FINANCEMENT												
- Emprunts obligataires												
- Autres dettes de financement												
- Compte Courants Associés												
DU PASSIF CIRCULANT	429 542 006,44	51 107 050,58	378 434 955,86	289 920 520,44	54 316 542,79	10 720 160,80	3 730 971,41	70 783 811,01	139 111 697,28	85 801 366,05	10 916 845,17	10 481 586,59
- Comptes rattachés concernant les Fournisseurs	11 137 650,73		11 137 650,73	11 137 650,73								10 481 586,59
- Fournisseurs	318 459 921,28	41 894 493,38	276 565 427,90	188 120 992,48	54 316 542,79	10 720 160,80	3 730 971,41	61 571 253,80	139 111 697,28	28 460 303,20	10 941 845,17	635 000,00
- Clients créanciers, avances et acomptes	24 861 127,03	9 047 482,51	15 813 644,51	15 813 644,51				9 047 482,51				
- Personnel	14 618 521,26		14 618 521,26	14 618 521,26								
- Organismes sociaux	6 023 271,04		6 023 271,04	6 023 271,04								
- Etat	51 317 791,81		51 317 791,81	51 317 791,81								
- Comptes d'associés	528 411,75	17 518,20	510 893,55	510 893,55				17 518,20				
- Autres créanciers	705 311,55	147 556,49	557 755,06	557 755,06				147 556,49				
- Comptes de régularisation - Passif	1 890 000,00		1 890 000,00	1 890 000,00								240 000,00

TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée AU 31/12/2015
- Sûretés données		Cautions sur marches Cautions Solidaire Cautions Solidaire		Entreprise liée Entreprise liée	0,00 0,00 0,00
- Sûretés reçues	7 100 000,00	CAUTIONS BANCAIRES RECUES			

(1) Gage : 1 - Hypothèque ; 2 - Nantissement ; 3 - Virement ; 4 - Autres ; 5 - (à préciser)
(2) Préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données) (entreprises liées, associés, membres du personnel)
(3) Préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues)

TABLEAU DES PROVISIONS

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 470 000,00							1 470 000,00
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges	4 015 000,00				1 019 891,56			2 995 108,44
SOUS TOTAL (A)	5 485 000,00				1 019 891,56			4 465 108,44
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	77 460 023,38	10 829 456,13	9 905 529,14		22 028 450,10	4 404 298,55		71 762 260,00
5. Autres Provisions pour risques et charges	18 791 835,95	4 369 305,20	2 342 957,85		6 270 079,27	2 121 053,50		17 112 966,23
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	96 251 859,33	15 198 761,33	12 248 486,99		28 298 529,37	6 525 352,05		88 875 226,23
TOTAL (A+B)	101 736 859,33	15 198 761,33	12 248 486,99		29 318 420,93	6 525 352,05		93 340 334,67

ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL

ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
- Avals et cautions * Garanties sur appels d'offres (cautions provisoires) * Garanties sur avances reçues (cautions pour restitution d'acomptes) * Garanties de bonne exécution (cautions définitives) * Cautions pour retenues de garantie et cautions douanières	1 903 000,00 33 465 000,00 17 070 000,00 173 911 000,00	3 532 000,00 16 786 000,00 25 105 000,00 157 946 000,00
- Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
- Autres engagements donnés	17 300 000,00	0,00
TOTAL	243 649 000,00	203 369 000,00
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées		

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice
- Avals et cautions * CAUTIONS PERSONNELLES ET SOLIDAIRES	27 420 873,86	63 420 000,00
- Autres engagements reçus * CAUTIONS BANCAIRES RECUES	7 100 000,00	5 600 000,00
TOTAL	34 520 873,86	69 020 000,00

ETAT DES PASSIFS ÉVENTUELS

Les déclarations fiscales au titre de l'Impôt sur les Sociétés (I.S.), de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), de l'Impôt sur le Revenu (IR) relatives aux exercices 2012 à 2015, ainsi que les déclarations à la CNSS relatives à la même période, ne sont pas prescrites et pourraient faire l'objet d'un contrôle par l'Administration et donner lieu à d'éventuels redressements.

ATTESTATION

FIDUMAC
89, Rue Charrat
20000 Casablanca

Aux Actionnaires
Nexans Maroc S.A
Bd Ahl Lghlam
Route de Tit Mellil
CASABLANCA

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 26 juin 2014, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société Nexans Maroc S.A, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 652 753 dont un bénéfice net de KMAD 37 382.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'Auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relative à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Nexans Maroc S.A au 31 décembre 2015 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 25 mai 2016

Les Commissaires aux Comptes
PwC Maroc

pwc
35, Rue Aziz Bellal
20330 Casablanca

FIDUMAC
MAROCAIN
DIPLOME
N° 123456789
M. Mohamed Touhami
Président
M. Youssef El-Kharrat
Président

Leila Stijelmassi
Associée

NEXANS

ETATS DE SYNTHESE CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2015

BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2015

A C T I F		Clôture 31/12/2015 Net	Clôture 31/12/2014 Net	Variation Déc./ 15 - Déc./ 14
I	* ACTIF IMMOBILISE	217 676	216 803	873
	* Ecart d'acquisition	-	-	-
	* Immobilisations incorporelles	1 772	2 247	475
	* Immobilisations corporelles	201 995	200 488	1 506
	* Immobilisations financières	13 910	14 069	159
	* Titres mis en équivalence	-	-	-
II	* ACTIF CIRCULANT	1 054 064	1 072 095	18 031
	* Stocks et en cours - nets	261 953	287 320	25 367
	* Clients et comptes rattachés - nets	615 844	612 136	3 707
	* Autres créances et comptes de régularisation	176 268	172 639	3 629
	* Valeurs mobilières de placement	-	-	-
III	* DISPONIBILITES	91 296	74 365	16 930
	Total de l'actif	1 363 036	1 363 264	228

P A S S I F		Clôture 31/12/2015 Net	Clôture 31/12/2014 Net	Variation Déc./ 15 - Déc./ 14
I	* CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	690 617	680 290	10 327
	* Capital	224 352	224 352	-
	* Primes	-	-	-
	* Réserves et reports à nouveau consolidés	438 012	421 057	16 955
	* Résultat net consolidé de l'exercice - Part du Groupe	26 766	32 883	6 117
	* Autres	1 487	1 998	512
II	* INTERETS MINORITAIRES	15 095	16 046	951
	* Réserves des minoritaires	13 928	14 599	672
	* Résultat net des minoritaires	1 168	1 447	279
III	* PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	3 239	4 476	1 237
IV	* DETTES	654 085	662 452	8 367
	* Emprunts et dettes financières - Court Terme	67 481	82 309	14 828
	* Fournisseurs et comptes rattachés	436 107	413 476	22 631
	* Autres dettes et comptes de régularisation	150 497	166 668	16 171
	Total du passif	1 363 036	1 363 264	228

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) CONSOLIDE

NATURE	Clôture 2015 31/12/2015	Clôture 2014 31/12/2014	Variation Déc./ 15 - Déc./ 14
* Chiffre d'affaires	1 698 047	1 634 026	64 021
* Autres produits d'exploitation	22 457	30 905	8 448
* Achats consommés	1 319 214	1 264 559	54 654
* Charges de personnel	136 515	125 372	11 142
* Autres charges d'exploitation	140 527	142 072	1 545
* Impôts et taxes	4 579	3 617	962
* Dotations d'exploitation	54 007	60 079	6 072
* Résultat d'exploitation	65 662	69 231	3 569
* Charges et produits financiers	8 939	13 688	4 749
* Résultat courant des entreprises intégrées	56 723	55 543	1 180
* Charges et produits non-courants	14 287	10 732	3 555
* Impôts sur les bénéfices courants	15 374	15 461	87
* Impôts sur les bénéfices différés (en consolidation)	871	4 979	4 108
* Total impôts sur les résultats	14 503	10 482	4 021
* Résultat net des entreprises intégrées	27 934	34 329	6 396
* Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	-	-	-
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	-
* Résultat net de l'ensemble consolidé	27 934	34 329	6 396
* Intérêts minoritaires	1 168	1 447	279
* Résultat net (Part du groupe)	26 766	32 883	6 117
* Résultat net (part du Groupe) par action	11,93	14,66	2,73

ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G) CONSOLIDE

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R.)

		EXERCICE 31/12/2015	EX. PRECEDENT 31/12/2014
1	Ventes de marchandises (en l'état)	322 401 507,22	329 183 517,56
2	- Achats revendus de marchandises	187 005 387,54	179 959 099,70
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	135 396 119,68	149 224 417,85
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	1 361 544 315,39	1 321 622 982,81
3	* Ventes de biens et services produits	1 375 645 062,33	1 304 842 340,29
4	* Variation de stocks de produits	- 14 290 045,49	16 724 196,02
5	* Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	189 298,55	56 446,50
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	1 271 789 905,73	1 226 220 223,64
6	* Achats consommés de matières et fournitures	1 132 208 110,45	1 084 600 363,65
7	* Autres charges externes	139 581 795,28	141 619 859,99
IV	= VALEUR AJOUTEE : (I + II - III)	225 150 529,34	244 627 177,03
8	+ Subventions d'exploitation	47 144,11	-
9	- Impôts et taxes	4 578 714,26	3 617 071,30
10	- Charges de personnel	136 514 619,45	125 372 153,53
V	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	84 104 339,74	115 637 952,19
	= INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
11	+ Autres produits d'exploitation	910 607,31	292 504,31
12	- Autres charges d'exploitation	945 175,00	451 862,23
13	+ Reprises d'exploitation ; transferts de charges	35 599 539,74	13 831 748,79
14	- Dotations d'exploitation	54 007 122,01	60 078 878,06
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	65 662 189,78	69 231 465,00
VII	+/- RESULTAT FINANCIER	- 8 938 933,44	- 13 688 335,72
VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	56 723 256,34	55 543 129,27
IX	+/- RESULTAT NON COURANT	- 14 286 652,57	- 10 732 074,15
15	- Impôts sur les résultats	14 502 866,62	10 481 674,22
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -), y.c. Int. des minoritaires	27 933 737,15	34 329 380,90

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT (A.F.)

		EXERCICE 31/12/2015	EX. PRECEDENT 31/12/2014
1	Résultat net de l'exercice :		
	* Bénéfice +	27 933 737,15	34 329 380,90
	* Perte -	-	-
2	+ Dotations d'exploitation (1)	35 535 455,02	35 254 845,49
3	+ Dotations financières (1)	-	-
4	+ Dotations non courantes (1)	-	-
5	- Reprises d'exploitation (2)	1 281 902,58	-
6	- Reprises financières (2)	-	-
7	- Reprises non courantes (2) (3)	511 648,89	-
8	- Produits des cessions d'immobilisations	106 698,97	-
9	+ Valeurs nettes d'amortissements des immo. Cédées	171 223,76	12 828,24
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	61 740 165,69	69 597 054,63
10	- Distribution de bénéfices	18 045 671,61	4 660 290,00
II	AUTOFINANCEMENT (A.F.)	43 694 494,08	64 936 764,63

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

